

FICHES DE CAPITALISATION

Programme SCP 2

Afin de croiser les expériences de chacun des projets engagés au sein du programme Société Civile et Participation 2010-2013, nous proposons un cadre commun et permanent de questionnement.

Ce cadre commun se structure autour de deux axes de réflexions, chacun constitué de 4 grandes « fiches de capitalisation » qui reprennent les interrogations exprimées par l'ensemble des partenaires du programme.

C'est pour donner réponse au questionnement des fiches de capitalisation qu'a été tenu à Kindia une rencontre de capitalisation du processus de mise en place de l'intercollectivité.

Cette rencontre a regroupé, au cours de la matinée du mardi 14 février 2012, au total 6 participants venus de l'éventail d'acteurs (Président de l'Intercollectivité, Directeur des Microréalisations à la Préfecture, Facilitateur du Cadre de Concertation des Organisations Paysannes de Kindia, Représentant de la Coordination des Associations de Jeunesses de Guinée à Kindia) impliqués dans le processus de mise en œuvre du projet : « les collectivités locales unies au cœur du développement de la préfecture de Kindia » dont l'enjeu est de mettre en place une intercollectivité qui associe la société civile dans la définition et la conduite de politiques publiques locales à Kindia.

Au terme d'intenses débats et discussions, nous sommes parvenus au consensus transcrit sur les fiches ci-après.

Axe 1 : Construction d'une voix collective

Le premier axe du processus de capitalisation concerne les modes de construction d'une voix collective au sein de la société civile.

La construction d'une voix collective, capable de fédérer une diversité d'acteurs ou d'organisations au niveau régional, national ou transnational, apparaît pour la plupart des projets engagés comme le moyen de se construire comme interlocuteur politique.

Pourtant, cette dynamique de rassemblement et de mise en lien fait bien souvent face à des forces centrifuges : les acteurs concernés peuvent être dans une situation de concurrence dans leurs activités, dans l'accès à des financements extérieurs ou dans leur visibilité vis-à-vis des pouvoirs publics. Ils peuvent également avoir une perception bien différente des objectifs de cette démarche collective, de l'intérêt spécifique qu'ils en retirent, et des valeurs qu'ils cherchent à défendre.

L'enjeu est donc de parvenir à transcender la diversité des intérêts de chacun et la faire converger vers la construction d'un mouvement collectif à la fois pérenne, autonome, et ancré dans les réalités locales, qui puisse apparaître comme un interlocuteur des pouvoirs publics.

Les différents partenaires du programme Société Civile et Participation ont exprimé une série d'interrogations dans ce sens que nous vous proposons sous la forme de 4 « fiches capitalisations ».

Fiche capitalisation N°1

DÉFINIR DES OBJECTIFS ET DES VALEURS PARTAGÉS

Identification du sens partagé d'une voix collective

CAPITALISATION DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION DE L'INTERCOLLECTIVITE DE KINDIA

Construire une voix collective capable d'influer sur l'action publique est une démarche longue et souvent coûteuse pour ceux qui y prennent part – que ce soit en termes de temps ou en termes de contribution financière. Celle-ci ne peut donc se déployer qu'à partir d'une reconnaissance claire de chaque membre de l'objectif et de l'intérêt commun poursuivi.

Le processus de définition des objectifs de cette démarche collective et la mise en avant de ses ambitions à court et à long terme sont donc le premier pas essentiel pour se positionner à la fois envers ses membres et envers les interlocuteurs extérieurs. Or ce processus est un défi perpétuel face à la diversité des logiques, des intérêts et des imaginaires qui cohabitent, voire se contredisent, au sein d'un réseau ou d'une organisation.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Comment s'est déroulé le processus de construction d'une vision commune entre les différentes collectivités de Kindia et avec les autres acteurs de la société civile (jeunes, producteurs, et administration centrale) membres de votre organisation (l'intercollectivité) ? Quel en a été le facteur déclenchant ou le diagnostic initial?

- A l'issue du troisième forum préfectoral de la société civile en janvier 2010, qui visait à favoriser le dialogue et la concertation entre différents acteurs de la vie publique locale, les constats ci-après ont été ressortis
- a) La présence des organisations de la société civile dans la vie publique locale due à leur relatif bon niveau de structuration, pose de difficultés aux élus des collectivités locales dans la coordination, la gestion et le suivi des actions et programmes de développement sur le territoire parce que n'étant pas associés
- b) Les associations de jeunes structurées au sein d'une faîtière « CAJEG/K » : Coordination des Associations de Jeunesse de Guinée, démembrement de Kindia, Ayant bénéficié l'appui de CA-Guinée 44, développent des activités et stratégies de développement sur le territoire local sans une réelle implication des élus des collectivités

Face à ces constats et compte tenu du rôle important que doivent jouer les collectivités dans la planification et la conduite de politiques publiques locales, les élus des collectivités : le Maire de la Commune Urbaine et les 09 Présidents de CRD que compte la préfecture de Kindia se sont décidés de regrouper en une organisation et tendre la main à d'autres acteurs du territoire en vue de mieux assurer le rôle d'animateur du développement local sur leur territoire

Quelles ont été les étapes de cette construction ? Quels en sont les produits éventuels (Chartes, etc.) ?

Les étapes de cette construction ont été :

- ❖ Premier forum préfectoral de la société civile tenu en juillet 2008 qui avait pour objectifs entre autres d'identifier les préalables de l'intercollectivité à l'échelle de la préfecture de Kindia. Il en est ressortit une planification de voyages d'étude afin de s'inspirer de quelques expériences réussies
- ❖ Voyages d'inspiration à Kankan, Siguiri et Kouroussa en Haute Guinée où le Programme de Développement Local de Guinée PDLG accompagne des regroupements de collectivités locales. Ces voyages ont permis aux acteurs de Kindia d'avoir une vue globale du fonctionnement d'intercollectivités.

Dans les localités visitées, les regroupements s'opéraient sur une base essentiellement économique autour d'une infrastructure collective. Ce qui a d'ailleurs valu à ces types d'intercollectivités leur nom de pôle économique de développement regroupant trois collectivités locales au niveau rural uniquement.

- ❖ Restitution des voyages d'inspiration : au cours du second forum préfectoral de la société civile qui s'est tenu en décembre 2009 avec l'ensemble des acteurs (publiques et privés) évoluant sur le territoire et la tutelle (y compris le département en charge de la décentralisation et du développement local d'alors)
- ❖ Suite de la restitution des voyages d'inspiration : à l'issue du forum préfectoral, il a été décidé et entrepris des séances de restitution auprès des populations dans les différentes collectivités en d'informer et bien préparer celles-ci à adhérer à l'idée d'intercollectivité initiée par leurs élus.

A l'issue de ces restitutions, il a été décidé d'expérimenter l'idée à Kindia mais avec pour particularité le regroupement de l'ensemble des collectivités (y compris la Commune Urbaine) tout en associant les acteurs de la société civile dans une démarche de co-construction et co-pilotage de politiques publiques locales.

Aussi, une commission de réflexion a été mise en place pour conduire la suite et réunir les préalables à la formalisation du processus

- ❖ Une phase de ralentissement du processus qu'accompagnait l'ONG Guinée
En effet années 2009 et 2010 ont été marqués par un profond changement dans les stratégies l'Association Guinée 44. Perdant son statut d'association conventionnée par le Conseil Général de Loire Atlantique pour sa coopération décentralisée en Guinée, elle a répondu à la demande de ses partenaires guinéens de poursuivre le travail de développement entrepris notamment avec la réflexion autour de l'intercollectivité

C'est dans le cadre du programme « Société Civile et Participation » du CFSI dont Coopération Atlantique Guinée 44 est membre, que l'association de concert avec ses partenaires guinéens a

élaboré, soumis et obtenu le financement du projet « les collectivités locales unies au cœur du développement local de la préfecture de Kindia »

L'action a été relancée à KINDIA en avril 2011. Un cadre en charge du projet a été recruté par l'association et affecté au projet dans l'équipe de Kindia en juillet 2011

- ❖ Relance du processus sur le terrain auprès des acteurs locaux :
A sa prise de fonction, le cadre en charge du projet a de concert avec la Coordination des Associations des Jeunesses de Guinée/Kindia (CAJEG/K) et la Direction Préfectorale de la Jeunesse de Kindia, engagé une tournée de sensibilisation et de relance de jeunes en vue d'améliorer leur participation à la vie des collectivités locales.
- ❖ Atelier de réflexion sur les moyens et sources de financements du Fonds de Développement Intercommunal : au cours de cet atelier, les sources ci-après ont été identifiées et actées. Ce sont :
Les droits d'adhésion qui s'élèvent à 1 000 000 GNF par collectivité
Les élus s'engagent à assurer le financement du Fonds de Développement de l'Intercollectivité par des cotisations, des prélèvements sur les recettes fiscales et non fiscales des Collectivités membres
- ❖ Redynamisation de la commission chargée d'élaborer les statuts et Règlement Intérieur de l'intercollectivité
- ❖ Elaboration du projet de statuts et Règlement intérieur par ladite commission
- ❖ Organisation de l'Assemblée Générale constituée de l'intercollectivité : en application des missions et mandats assignés à la commission, l'Assemblée Générale Constitutive de l'intercollectivité a été tenue 09 février 2012 à Kindia. Au cours de cette rencontre, le projet de textes juridiques (Statuts et RI) qui a été préalablement soumis aux collectivités pour étude/analyse, est présenté et expliqué aux membres qui l'ont amendé puis approuvé par vote (26/26)
- Quelles ont été les difficultés rencontrées dans la mise en cohérence des « imaginaires » et des intérêts de chacun ? Comment avez-vous pu dépasser les éventuels conflits d'intérêts et aboutir à la définition d'intérêts partagés ? Pensez-vous qu'il existe encore des perceptions différentes de l'identité, des valeurs et des objectifs poursuivis, entre les différents membres de l'organisation ou du réseau ?
 - La disparité du niveau de structuration des acteurs de l'intercollectivité : Cadre de Concertation des Organisations Paysannes de Kindia (CCOP/K), Coordination des Associations de Jeunesse de Guinée/Kindia (CAJEG/K), élus des collectivités locales et administration centrale entraîne une difficile et lente construction de démarches et politiques communes.
 - La faible capacité de mobilisation de ressources propres aux collectivités locales ralentit par moment l'action et la mise en œuvre des programmations, donc du processus de développement de l'intercollectivité.
 - Le contexte socio politique du pays caractérisé par une lenteur administrative, une corruption des cadres de l'administration centrale, ... sont autant de défis auxquels est confrontée la mise en place et le développement de l'intercollectivité à Kindia

- Si vous êtes impliqués dans la coordination d'un réseau composé de diverses organisations, quel rôle peut jouer ce réseau dans le renforcement de chacune des organisations membres ? Comment chacune de ces organisations perçoit-elle son intérêt à participer à une démarche collective ?



- L'intercollectivité de par ses valeurs, prône d'abord la solidarité entre les membres, ensuite l'harmonie et la cohérence dans les actions de développements des différents acteurs du territoire
- Quel a été le rôle du partenaire français dans la construction de cette vision commune et dans la définition des objectifs ? Ce rôle a-t-il évolué ? Comment ce rôle est-il vu par le partenaire français ? Avez-vous une idée de la vision du partenaire français sur ce point ?
 - Coopération- Atlantique Guinée44 a durant tout le processus été un facilitateur. Elle nous assiste techniquement en terme de stratégies, d'appui/accompagnement et
 - même financièrement par la recherche de financement de nos initiatives

ANCERER ET PÉRENNISER L'EXISTENCE D'UNE VOIX COLLECTIVE :

Outils d'information et de mobilisation

L'un des principaux défis d'une démarche de plaidoyer est celui de son ancrage dans les réalités et les revendications locales de ses membres. Seul cet ancrage permet d'éviter que la voix collective (qu'elle soit celle d'une organisation, d'un réseau, d'une alliance, etc.) ne se présente que comme une simple coalition d'intérêts ponctuels et ne survive pas à une échéance politique ou un succès spécifique. Se pose ainsi en permanence la question du lien entre des leaders associatifs, nécessairement tournés en grande partie vers les partenaires extérieurs, et les attentes des membres de la base en perpétuelle évolution.

Le développement d'outils d'information et de mobilisation des populations locales, et la mise en lien avec d'autres dynamiques de mobilisations collectives sont des éléments fondamentaux de l'ancrage social de cette voix collective dans une diversité de contextes locaux.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Comment identifiez-vous aujourd'hui la « base sociale » ou encore « l'objet social » sur lesquels vous construisez votre action ? Comment cette base sociale ou cet objet social ont-ils évolué ? Comment parvenez-vous à renforcer l'ancrage social de votre action collective vis-à-vis des populations locales ?
 - Rendre les collectivités locales « acteurs et promoteurs » incontournables dans le processus de définition et de conduite de politiques publiques locales pour un développement socioéconomique durable et harmonieux sur le territoire de Kindia, voilà « l'objet social » de l'intercollectivité de Kindia.

A travers la démarche très participative dans la construction des mécanismes, il est certain que cette base sociale vient même des populations bénéficiaires et acteurs à la fois.

C'est dans ce cadre que nous avons tendu la main à tous les autres acteurs désireux de participer à nos valeurs et contribuer au développement local.

- Quels sont les outils d'information, de mobilisation et de mise en débat de vos positions qui vous permettent de ne pas rester « bloqués » à un niveau de représentation soit trop local, soit trop national, soit trop international ? Quels outils pourriez-vous encore mettre en place pour mieux articuler ces différentes échelles de représentation ?

- Nous utilisons régulièrement les media d'Etat notamment la Radio Rurale, la Radio et la Télévision Nationale pendant nos rencontres d'échange, de concertation et même de co-construction
- Existe-t-il des dynamiques collectives de même nature que la vôtre sur la zone et le secteur concernés ? De quelle manière parvenez-vous à articuler votre action avec celles-ci ?
 - Oui, le Conseil Préfectoral de Développement (CPD) est un outil dont la mise en place est initiée/accompagnée par l'Etat central et donc qui est très lié à la Préfecture dans son fonctionnement. Des années durant, c'est le Préfet en sa qualité de premier magistrat de la préfecture, qui assurait la présidence de ce Conseil avec tous les maux que cela puisse causer.

Alors qu'une telle institution/instance, pour des raisons d'efficacité et droit de contrôle des populations sur la définition et la conduite de politiques publiques locales, aurait pu être.



Fiche capitalisation N°3

GARANTIR L'EXPRESSION D'UN INTÉRÊT PARTAGÉ

Degrés d'autonomie vis-à-vis des partenaires,

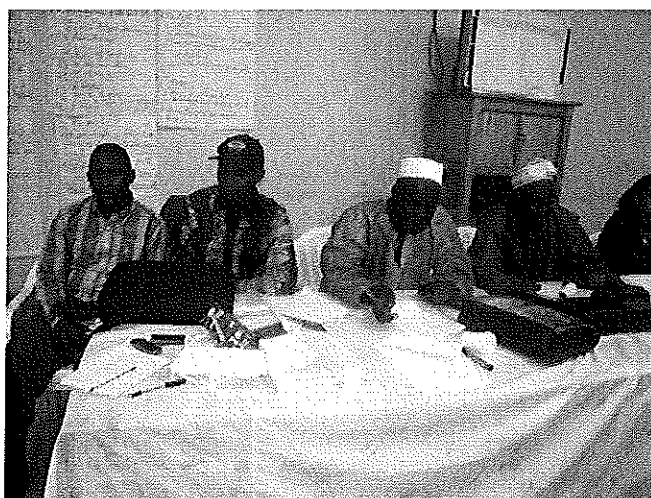
Nationaux et internationaux

La pérennité et la légitimité d'une voix de la société civile dépendent largement de sa capacité à garantir l'expression d'un intérêt collectif et de mettre en avant une autonomie de vue et de voix face à la spécificité des intérêts de ses membres et ses partenaires.

Pour prendre la mesure de cette autonomie, chacun des projets est amené à s'interroger à la fois sur les différents types d'acteurs face auxquels il peut exister un risque de dépendance et d'instrumentalisation, et sur les différentes dimensions de cette dépendance, qu'elle soit identitaire, statutaire ou financière.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Comment parvenez-vous à éviter l'instrumentalisation politique négative de votre dynamique collective c'est à dire à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement au point de se déconnecter des revendications de votre base sociale ou de votre objet social ? Avez-vous été confronté à ce risque ? Quels ont été les moyens de le contourner ?
- En tout premier lieu nous avons des textes juridiques qui sont très claires et déterminent de façon claire, concise et bien précise nos domaines d'activités.



Il est clair pour tous les membres que nous sommes engagés dans le développement, étant entendu que chaque membre est libre de faire ou pas la politique à son nom et compte personnel mais aucun membre ne peut utiliser l'intercollectivité à des fins politiques.

- Comment abordez-vous la question de l'autonomisation de ce collectif vis-à-vis de l'accompagnement du partenaire français ? Quelles sont les évolutions éventuelles dans l'autonomie vis-à-vis de ce partenaire (que ce soit en matière de statut juridique, de gouvernance interne, d'identité dans la prise de parole face aux pouvoirs publics, ou de développement d'outils de financement autonomes) ?
 - Déjà à travers les concertations, les collectivités se sont engagées à assurer le financement du fonds de développement intercommunal, c'est déjà un très grand pas vers l'autonomie de notre intercollectivité
 - Aujourd'hui nous avons des textes juridiques dans lesquels les collectivités se sont engagées à verser des montants pour le fonctionnement et même dans l'investissement intercommunal
- Etes-vous confronté à un défi d'autonomie vis-à-vis d'autres partenaires ou interlocuteurs extérieurs (interlocuteurs locaux, organisations de la société civile, partenaires internationaux, etc.) ? Si oui, lesquels ? Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie face à ces acteurs ?
 - Face à l'Etat central nous avons quelques difficultés liées à des intérêts individuels et égoïstes de certains individus qui agissent au nom de l'Etat et qui n'apprécient pas notre démarche qui exige la transparence dans tous les aspects de la vie publique locale. Ces personnes trouvent souvent leurs intérêts dans l'opacité du système de gestion qu'ils entretiennent et font vivre au détriment du bien collectif.

Fiche capitalisation N°4

DÉFINIR LES MODES DE GOUVERNANCE ET DE REPRÉSENTATION : Modalités d'organisation d'une voix collective

La légitimité, l'ancrage et l'autonomie d'une voix collective sont largement dépendants de la définition de modes de gouvernance adaptés au sein de l'organisation ou du réseau : faut-il structurer formellement le réseau pour assurer sa reconnaissance officielle ? Comment en définir les représentants ? Quels modes de concertation pour s'accorder sur des positions ?

Au sein de chaque dynamique collective se pose ainsi la question du lien entre la légitimité, la représentativité, et l'efficacité des formes de représentations mises en place.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Avez-vous / souhaitez-vous donner un cadre formel à votre dynamique collective ? Quels sont, selon vous, les dangers de cette « formalisation » ? Existe-t-il une tension entre le besoin de règles communes du collectif et le risque que ce cadre formel ne nuise à un dialogue souple et inclusif ? Comment y faire face ?

➤ Nous avons entamé déjà le processus de formalisation. L'un des moyens les plus sûrs pour nous de mener et gagner le combat auquel nous sommes engagés, c'est d'exister légalement. On ne peut obtenir cette légalité que si l'on est formalisé et avons l'adhésion des populations à la base. Et à partir du moment auquel nous sommes l'émanation des populations, cette question ne se pose plus.

Pour un équilibre du dispositif, nous avons l'Assemblée Générale qui est constituée de trois,3 collèges qui sont : le collège des élus qui comprend un représentant par collectivité pour un total de 10 membres ; le Collège société civile comprenant un représentant des jeunes et un autre représentant les producteurs par collectivité ; et le collège des service déconcertés et décentralisés comprenant : le chargé de l'organisation des collectivités auprès de la préfecture, un représentant des receveurs communautaires et un représentant des secrétaires communautaires. Avec ce dispositif institutionnel, le pari du dialogue franc est assuré.

- Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'identification des participants et des représentants de cette voix collective ? Quels critères et quels processus avez-vous mis en avant pour désigner ces représentants ? Certains de ces critères sont-ils en contradiction entre eux ?
- Au niveau des représentants du collège des élus, force est de reconnaître que le nombre élevé d'analphabètes parmi le potentiel des candidats rend difficile la prise en compte d'un équipe par le territoire

- Une faiblesse au niveau de la structuration à la base de la CAJEG qui est pourtant un acteur majeur de la démarche
- Comment définissez-vous le positionnement du partenaire Nord dans cette dynamique collective? Est-il à l'initiative de sa construction ? Est-il représenté au sein de cette voix collective ? Comment son accompagnement a-t-il évolué ?
- CA-G44 est une association qui nous accompagne à travers l'appui-conseil, les formations et la recherche de partenaires financiers. De ce fait, elle accompagne des initiatives que nous faisons émerger puis nous aide à faire développer celles-ci.

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

RENSEIGNEMENT DES FICHES DE CAPITALISATION
AXE 2 : PARTICIPATION AUX POLITIQUES
PUBLIQUES

Février 2013

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Société Civile et Participation, il a été conçu des outils pour permettre et faciliter le pilotage, la conduite, la capitalisation et l'échange d'expériences/ pratiques entre les différents projets accompagnés.

C'est dans ce sens que se situent les fiches de capitalisation, réparties en trois principaux axes en lien avec les trois années du programme, à renseigner par chaque acteur et à transmettre à l'IRG en vue de l'élaboration d'un rapport synthèse à partager par l'ensemble des acteurs et partenaires du programme.

C'est dans cette démarche qu'il a été organisé à Kindia, le 07/02/2013, une rencontre de travail autour des fiches concernant l'axe 2 « participation aux politiques publiques ». Cette rencontre a réuni, à la Mairie de Kindia, les trois (03)membres du Bureau Exécutif de l'Intercollectivité au tour des questionnaires des fiches 5 et 6 conformément au choix qui avait été opéré parmi les fiches de l'axe.

Sous la facilitation du responsable du projet « les collectivités locales unies au cœur du développement de la préfecture de Kindia » porté par Coopération Atlantique-Guinée 44, accompagné du Vice président de l'Association, les travaux ont donné les résultats consignés dans les fiches qui suivent.

Fiche capitalisation N°5

SE PRÉPARER AU DIALOGUE : Renforcement des capacités à analyser les politiques et proposer des alternatives

L'effectivité du dialogue entre organisations de la société civile et pouvoirs publics repose bien souvent sur la capacité de ces organisations à développer une capacité d'analyse politique sur les politiques, les acteurs, les normes et les institutions de leur secteur. Elle implique ainsi le renforcement de leurs capacités à formuler des analyses et des propositions constructives. L'enjeu est donc de déterminer à la fois les compétences nécessaires et les moyens les plus pertinents de les renforcer, pour assurer un dialogue constructif et durable. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?
 - - Il a fallu développer les dispositions pour dialoguer entre des groupes qui ne se fréquentaient pas : élus, producteurs, et jeunes.
 - « Nous avons appris à être ensemble nous les trois partenaires, le collège des élus, celui des producteurs et la jeunesse. On a décidé de se donner la main allant dans le sens de la mutualisation pour le développement de l'ensemble des collectivités. Notre premier atout, c'est que nous avons pu créer un espace de concertation, de dialogue pour les trois acteurs sur notre territoire » (Jeune)
 - Il a fallu faire un large plaidoyer pour faire comprendre l'importance de l'Intercollectivité
 - « La démarche était de faire comprendre l'importance de cette Intercollectivité pour les différents collèges. Il a fallu des explications, des sensibilisations... cette sensibilisation a apporté un plus de compétences aux uns et aux autres » (Producteur)
 - Le plaidoyer doit devenir un outil privilégié de l'Intercollectivité
 - « Il a fallu faire comprendre que l'outil principal de l'Intercollectivité c'est le plaidoyer, le lobbying. Moi, j'ai eu une formation sur le lobbying, cela m'a permis de faire comprendre aux uns et aux autres ce que c'est et ce que ça peut apporter à l'Intercollectivité. Par exemple, face au Conseil Préfectoral de Développement, le plaidoyer porté par la jeunesse a été soutenu par l'Intercollectivité sous forme de lobbying et ça a réussi... La jeunesse a raflé 100 Millions de francs guinéens pour ses projets, C'est grâce au lobbying de l'Intercollectivité face au CPD que la jeunesse a eu ce résultat » (Producteur)
 - L'importance du travail de Développement local mis en œuvre par Coopération-Atlantique Guinée 44, a été un tremplin pour un engagement de la société civile dans le développement et pour une prise de conscience des élus de la nécessité de s'unir en Intercollectivité
 - « Le travail de Développement Local de la coopération, avec le département de Loire-Atlantique, a permis de conscientiser les autorités et les différents acteurs du territoire, sur

leur rôle et leurs responsabilités par rapport au développement. C'est vrai pour la société civile, en créant des structures assez fortes ...suffisamment représentatives pour défendre les intérêts de leurs associés... cela a éveillé la conscience des élus pour dire « nous sommes dispersés devant des acteurs qui sont regroupés... pourquoi pas se mettre ensemble nous aussi ? ». C'est cette prise de conscience qui a fait que l'on a associé les acteurs du territoire qui sont les vrais acteurs du développement. » (élu)

- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?

- La première difficulté énoncée tient au décalage culturel de certains élus pour lesquels, le défaut de connaissance des textes et de compréhension de nouvelles organisations sont obstacle à toute vision politique.

« ... C'est d'abord la compréhension de la chose par chaque acteur. Au niveau des élus, il n'y a pas le même niveau intellectuel... Certains à qui, il a fallu expliquer, réexpliquer ... Un exemple : lors de l'assemblée constitutive, la question était pour chaque collectivité de verser une participation,... Des élus ont demandé qu'est-ce que les Organisations paysannes vont donner ? Qu'est-ce que les jeunes vont donner ? Ils n'avaient même pas compris que c'était des composantes des collectivités. (Producteur)

La deuxième difficulté provenait de ce que la jeunesse en secteur rural n'était pas organisée pour parler d'une voix commune... l'engagement de la CAJEG et le déploiement sur le territoire ont permis une information et une organisation des délégations locales. Des animations dans chaque commune, un forum rassemblant des jeunes de tous les points du territoire ont permis une mise en mouvement des jeunes ruraux.

« ... Deuxième difficulté, on n'avait pas le même niveau d'organisation sur le terrain... El Hadj a souligné le niveau d'organisation des producteurs... Tel n'était pas le cas pour les jeunes... Il fallait renforcer leur base en secteur rural pour que le toit ne tombe pas... Ce qui fut fait... A mon avis ces difficultés sont mineures parce qu'elles ont aujourd'hui trouvé des solutions. (Producteur)

« ... Il s'agissait de trouver une organisation pour rassembler les jeunes de tous les districts... il y en a qui se trouvent à plus de 80 kilomètres ... Tous les districts ont participé à la désignation de leur délégué. Ils se sont retrouvés au niveau de la commune pour désigner le représentant. » (Jeune)

Une difficulté tient à la possible concurrence entre l'Intercollectivité dont la mission est définie autour du développement local et le Conseil Préfectoral de Développement.

Enjeu de légitimité entre les deux structures... risques de tensions, et de brouillage entre le local et l'organisation d'Etat... Le dialogue renforcé par les textes de référence est la méthode privilégiée.

« ...Autre difficulté l'Intercollectivité a en face Le Conseil Préfectoral de Développement... Et je me pose des questions : est-ce que nous avons la même compréhension de la chose ? Est-ce qu'il peut y avoir des conflits de compétence ? Mais on est sur la bonne voie, parce qu'il y a de prévu une série de rencontres avec le CPD... On précisera les missions... en fait, on avance par le dialogue. (Producteur)

« ... La difficulté, c'est surtout la compréhension et l'enjeu des prérogatives. Il faut expliquer, il faut se rencontrer pour bien comprendre les complémentarités, .. Si on ne maîtrise pas bien les textes, ça peut prêter à confusion... Il faut bien comprendre que l'Intercollectivité est bien conforme aux textes de la décentralisation et du code des collectivités

Très tôt on a associé la Préfecture, on a associé tout le monde...avec tact... par le dialogue, on avance... (élu)

Une difficulté particulière est apparue au niveau de la CAJEG. Une partie de la jeunesse s'est positionnée en résistance par rapport à la participation à la vie politique locale. Une forte répression à leur égard, suite à une manifestation un an auparavant a fait resurgir le doute, la méfiance à l'égard des politiques.

« ... Je veux évoquer la réticence de certains jeunes par rapport à la mise en place du collège des jeunes. Des jeunes qui avaient été emprisonnés un an auparavant ont été réticents à la création du collège de jeunes. Il a fallu bien des négociations pour les faire adhérer. (Jeune)

L'Intercollectivité, un rapport de forces pour des intérêts collectifs et solidaires.

« Maintenant, je trouve qu'on évolue, on cherche maintenant à défendre la cause commune ...Si c'est la jeunesse qui a un problème, on cherche une solution à ce problème, si c'est les producteurs, c'est la même chose. L'affaire de la jeunesse c'est l'affaire de tous, l'affaire des producteurs, c'est l'affaire de tous, le problème des élus, c'est pareil ...un maire sera très mal à l'aise contre un préfet... si les producteurs sont là, si la jeunesse est là, c'est la société civile qui le défendra, qui va faire passer ses idées.. Je suis producteur, je n'ai pas peur de dire la vérité à un préfet ou à un général...il ne peut pas m'enlever là où je suis. Pour vous les politiques, c'est différent on peut vous mettre des pressions.

« ... Vous avez entendu le plaidoyer pour les communes rurales... qui se sont fait bouffer les terres pour les barrages... sans contrepartie. Pas d'électrification pour eux... La population de la capitale bénéficie de l'éclairage sans contrepartie pour les ruraux ...Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour défendre ces collectivités... Aujourd'hui, c'est l'Intercollectivité qui défend... (Producteur)

- Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?
 - Nécessité d'acquérir une bonne maîtrise du plaidoyer... renforcer la maîtrise des textes règlementaires ...

« ... Bien sûr, l'outil de l'Intercollectivité c'est le plaidoyer... Il faudrait que chaque famille d'acteurs ait ces compétences... Pas seulement au niveau supérieur, mais au niveau de la base... Les citoyens des hameaux, qu'on les forme à ce type de combat. Tous les jours on a besoin de renforcement de capacités... on a besoin de se former, de s'informer pour bien défendre chaque cause... (Producteur)

« ... On a besoin de se renforcer en Plaidoyer, en Lobbying...La jeunesse de Kindia a fait son premier plaidoyer. On a eu des difficultés parce on n'était pas formés en élaboration de plaidoyer ...Le plaidoyer a abouti, c'est comme ça que la jeunesse de Kindia devient une force de proposition et non de revendication par la violence ou des cris... » (Jeune)

« ... Il faut se former sur les contenus du code des collectivités... On dit que l'Intercollectivité a des gens dynamiques ... qu'ils se forment et ça suffit... Non ça suffit pas...il faudrait que le citoyen aussi à la base soit formé » (Producteur.)

« ... Les techniques de lobbying on les apprend sur le tas... oui mais il faut les arguments... c'est dans les textes ...il faut des formations adéquates...Dans l'Intercollectivité, il faut savoir écouter, il faut savoir dialoguer. Entre nous, il y en a qui ont cette capacité mais il faut renforcer cela... tout le monde n'est pas formé à ça... » (élu)

Fiche capitalisation N°6

ÊTRE RECONNU COMME INTERLOCUTEUR : Reconnaissance et outils d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics

Dans la plupart des dynamiques engagées, les pouvoirs publics sont parties prenantes à part entière de la dynamique de dialogue et se placent dans une attitude d'ouverture et de collaboration étroite avec les OSC. Cette ouverture au dialogue peut être liée à la reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ces OSC, notamment quand celles-ci prennent part à la mise en œuvre d'une politique. Elle peut également témoigner d'une reconnaissance de leur légitimité à se faire les porte-voix de certaines populations, certaines filières, etc.

Il est dans tous les cas fondamental de mieux comprendre la nature et le niveau de cette reconnaissance, et de définir les moyens les plus pertinents de faire entendre sa voix vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quels sont les indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ?

Une reconnaissance juridique, sociale et administrative.

« ... La reconnaissance, elle est due à son statut : Elle a un règlement, Elle a son agrément par Monsieur le Préfet... » (Producteur)

« ... La reconnaissance, c'est la légalité... on n'est pas en porte à faux par rapport à la loi de décentralisation et au code des collectivités. » (élu)

« ... Elle est reconnue au niveau de la localité... On est venu voir les sages, Ils ont même dit qu'on a beaucoup tardé, qu'on aurait du faire cela déjà... » (Producteur)

« ... C'est l'ancrage dans les familles d'acteurs qui fera la légitimité... Pour mieux grandir, il faut s'enraciner... l'ancrage, c'est la population... l'Intercollectivité, c'est pas de la politique, c'est le développement, pour le bien-être des citoyens pas seulement pour les producteurs ou les jeunes, c'est pour la cohésion, et le bonheur des citoyens. (élu)

« .. C'est reconnu par différentes familles d'acteurs mais, il faut encore continuer l'information... » (Producteur)

« ... Il reste un travail à faire du côté des partenaires financiers... Les institutionnels et les financiers, les miniers... (élu)

« ... On a informé les niveaux de l'administration. On a toujours associé les membres de l'administration du ministère de la Décentralisation, Ils ont toujours répondu présents... La reconnaissance, c'est pas fini, mais on est sur la voie » (Producteur)

Vers une reconnaissance par l'action.

« ... Maintenant, il faut passer aux planifications stratégiques, Il s'agit maintenant de projets transversaux qui concernent l'Intercollectivité. » (élu)

- Quelles sont les forces et les atouts que vous mettez en avant afin d'assurer votre légitimité dans le dialogue et l'existence d'un « rapport de force productif » vis-à-vis des pouvoirs publics ?

- L'atout principal mis en avant est que l'Intercollectivité est avant tout une démarche citoyenne.

« ... L'atout principal c'est que l'Intercollectivité est ancrée dans la population. Je constate qu'il y a beaucoup moins de tensions, de conflits... Je pense que l'Intercollectivité a créé de la cohésion sur le territoire. Et c'est vrai que l'Intercollectivité c'est avant tout le développement et le développement c'est un acte citoyen. (élu)

- Sur quels mécanismes vous appuyez-vous pour influencer sur les politiques publiques? Parmi les stratégies d'influence que vous avez développées, lesquelles vous ont semblé efficaces et pérennes, et lesquelles avez-vous plus volontiers mises de côté ?

- Les outils mis en œuvre ont été d'ordres différents : Chaque outil a correspondu au moment et aux objectifs fixés.
 Animations sur les territoires auprès de la jeunesse.
 Ateliers, forum
 Formations
 Concertations
 Information radio à destination des zones rurales

- La mobilisation des citoyens est-elle un élément important de votre dynamique de participation aux politiques ? Quels sont les outils de sensibilisation qui vous ont permis cette mobilisation? Quels sont ceux qui vous ont paru moins efficaces ?

- « Nous l'avons dit... c'est essentiel. » (élu)



PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

RENSEIGNEMENT DES FICHES DE CAPITALISATION AUPRES DE LA COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE DE GUINÉE/KINDIA(CAJEG/K)

AXE 2 : PARTICIPATION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

INTRODUCTION

Février 2013

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Société Civile et Participation, il a été conçu des outils pour favoriser le pilotage, la conduite, la capitalisation et l'échange d'expériences/ pratiques entre les acteurs des différents projets accompagnés.

C'est dans ce sens que se situent les fiches de capitalisation, réparties en trois principaux axes en lien avec les trois années du programme, à renseigner par chaque acteur et à transmettre à l'IRG en vue de l'élaboration d'un rapport synthèse à partager par l'ensemble des acteurs et partenaires du programme.

C'est dans cette démarche qu'il a été organisé à Kindia, le 08/02/2013, une rencontre de travail autour des fiches concernant l'axe 2 « participation aux politiques publiques ». Cette rencontre a réuni, dans les locaux de la Coordination des Associations de Jeunesse de Guinée, antenne de Kindia (CAJEG/K), cinq (05) de ses administrateurs au tour du questionnaire des fiches 5 et 6 de l'axe 2.

Sous la facilitation du responsable du projet « les collectivités locales unies au cœur du développement de la préfecture de Kindia » porté par Coopération Atlantique-Guinée 44, accompagné du Vice président de l'Association, les travaux ont donné les résultats consignés dans les fiches qui suivent.

Fiche capitalisation N°5

SE PRÉPARER AU DIALOGUE : Renforcement des capacités à analyser les politiques et proposer des alternatives

L'effectivité du dialogue entre organisations de la société civile et pouvoirs publics repose bien souvent sur la capacité de ces organisations à développer une capacité d'analyse politique sur les politiques, les acteurs, les normes et les institutions de leur secteur. Elle implique ainsi le renforcement de leurs capacités à formuler des analyses et des propositions constructives. L'enjeu est donc de déterminer à la fois les compétences nécessaires et les moyens les plus pertinents de les renforcer, pour assurer un dialogue constructif et durable. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?
 - - C'est à l'issue d'une longue et véritable animation auprès des jeunes, des associations et organisations de jeunessees
 - « Nous, jeunes organisés au sein d'associations affiliées à la CAJEG/K, avons très tôt compris l'idée, la démarche de l'Intercollectivité..... Il n'en était pas autant pour nos amis qui n'étaient pas organisés..... Alors que l'idée était de faire participer la jeunesse dans son ensemble à la démarche pour le développement socio-économique des Communes. Nous nous sommes dit qu'il faut aller dans les quartiers et districts pour rencontrer les jeunes chez eux et leur donner le maximum d'informations relatives à la démarche en construction à Kindia. Ce travail nous a valu le déploiement de 10 jeunes stagiaires qui ont travaillé d'arraches pieds au sein des territoires en vue d'informer, préparer les jeunes à mettre en place de façon démocratique leur délégation »
 - - C'est à la faveur d'un plaidoyer/lobbying auprès des Maires de différentes Communes membres de l'Intercollectivité, des autorités préfectorales et des membres du Conseil préfectoral de développement (organe de consultation) que la jeunesse se fait progressivement sa place dans les prises de décisions locales
 - « ...En effet, nous avons regroupé l'ensemble des délégués de jeunesse des Communes, les Directeurs Sous préfectoraux de jeunesse, des leaders d'associations et de mouvements de jeunesse, les Directions régionale et préfectorale de la Jeunesse.... au total on formait une soixantaine de jeunes. Pendant toute une journée nous avons discuté des questions et préoccupations des jeunes de Kindia. De cette rencontre, nous avons eu comme points de convergence la problématique liée à l'insertion socio-économique des jeunes et leur formation. Nous avons analysé ces problématiques en faisant ressortir les causes réelles, les contraintes liées à ces faits, les potentialités et opportunités à saisir,...pour faire face à ces préoccupations. De cette rencontre nous nous sommes résolus de mener de démarches de plaidoyer auprès des autorités locales pour les préoccupations suivantes : alimenter le dispositif « Fond Intercommunal d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FIAIJ) », Restituer les infrastructures de jeunesse aux jeunes dans les endroits où elles sont confisquées, appuyer l'équipe préfectorale de football à travers des équipements dignes de nom. Avec le soutien su responsable du projet SCP2 à CA-Guinée44 nous avons élaboré et soumis un bon

document de plaidoyer auprès des autorités locales. Et ça a bien donné parce que la jeunesse, pour développer ses activités, a été dotée d'un montant de 100 millions de francs guinéens. A l'issue de cette rencontre, nous avons organisé un Forum Intercommunal de la Jeunesse dans la Commune Rurale de Kolenten. Nous avons traité le thème « Insertion socio- économique des Jeunes dans les CR de Kindia ». Au total près de 200 jeunes ont répondu à l'appel et ensemble nous avons examiné les possibilités qui s'offraient à nous.

Nous avons reçu à cette occasion le Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune qui a passé 2 heures durant à nous expliquer les politiques de son département relatives à l'insertion des jeunes surtout en milieu rural.

C'est pour quoi j'aime souvent dire que c'est seulement grâce au plaidoyer, qui inclut l'ensemble des jeunes de Kindia, que nous pouvons obtenir des résultats probants tant dans la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les communes, que dans l'écoute, la consultation et dans l'implication des jeunes dans les décisions locales »

- - La formation à l'esprit associatif et l'appui à l'émergence de leaders de jeunesse dans les Communes Rurales,... constituent des moyens parmi les meilleurs pour mobiliser et viabiliser la dynamique actuelle en émergence

« Nous avons fait les premiers pas mais nous sommes encore loin de nos ambitions. Pour que les jeunes se mettent ensemble et travaillent dans la même direction, il faut qu'ils appréhendent l'intérêt, la portée et nécessité de prendre cette même direction. Aujourd'hui, il faut le reconnaître c'est les jeunes « urbains » qui voient le mieux cet enjeu. Il faut un travail de fonds avec la jeunesse rurale pour qu'elle se mobilise et participe davantage dans le processus. Ils ont toute la volonté, ils répondent à nos appels mais ne maîtrisent pas les règles, principes, fonctionnement de la vie associative. Pour donner sens et vie à leur participation, je crois qu'il faut de la formation »

- - un appui technique, méthodologique et financier de Coopération Atlantique – Guinée44 favorise la mise en place des associations de jeunesse, la concertation entre les associations et entre elles et les autres acteurs tant de Kindia que d'ailleurs

« Nous avons une convention de partenariat avec CA-Guinée44 qui nous permet d'assurer l'animation auprès des jeunes dans les 10 Communes membres et d'organiser la concertation entre nous jeunes de Kindia et entre nous et d'autres jeunes. Les Forum, la désignation de la délégation de la jeunesse,... dont je fais allusion plus haut, relèvent de la mise en œuvre de cette convention »

- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?

- La principale difficulté réside dans le décalage du niveau de compréhension des enjeux, mécanismes,...entre les jeunes urbains et ceux du rural..

« ... C'est d'abord la compréhension de la chose par les jeunes à différents niveaux (urbain et rural). Au niveau des jeunes urbains, la préoccupation n'est pas assez grande parce que l'effet des projets et programmes a fortement contribué à l'émergence et au développement de l'esprit associatif et l'entrepreneuriat chez les jeunes,...tandis que, dans le milieu rural, les jeunes évoluent en rang dispersé dans la plus part des cas. Comment concilier, rapprocher ces deux camps ? Voilà autant d'interrogations qui nous ont fait travailler beaucoup »

- Une autre difficulté est apparue lors de la désignation de la délégation de la jeunesse à l'Intercollectivité. Une partie de la jeunesse s'est positionnée en résistance par rapport à la participation à la vie politique locale. Une forte

répression à leur égard, suite à une manifestation un an auparavant a fait resurgir le doute, la méfiance à l'égard des politiques.

« ... Je veux évoquer la réticence de certains jeunes par rapport à la mise en place du collège des jeunes. Des jeunes qui avaient été emprisonnés un an auparavant ont été réticents à la création du collège de jeunes. Il a fallu bien des négociations pour les faire adhérer »

- Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?

- Besoin d'acquérir une bonne maîtrise du plaidoyer... renforcer la maîtrise des textes règlementaires : lois L013 et L014 régissant les associations en République de Guinée, Code des collectivités locales

« ... On a besoin de se renforcer en Plaidoyer, en Lobbying...La jeunesse de Kindia a fait son premier plaidoyer. On a eu des difficultés parce on n'était pas formés en élaboration de plaidoyer ...Le plaidoyer a abouti, c'est comme ça que la jeunesse de Kindia devient une force de proposition et non de revendication par la violence ou des cris... »

Fiche capitalisation N°6

ÊTRE RECONNU COMME INTERLOCUTEUR : Reconnaissance et outils d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics

Dans la plupart des dynamiques engagées, les pouvoirs publics sont parties prenantes à part entière de la dynamique de dialogue et se placent dans une attitude d'ouverture et de collaboration étroite avec les OSC. Cette ouverture au dialogue peut être liée à la reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ces OSC, notamment quand celles-ci prennent part à la mise en œuvre d'une politique. Elle peut également témoigner d'une reconnaissance de leur légitimité à se faire les porte-voix de certaines populations, certaines filières, etc.

Il est dans tous les cas fondamental de mieux comprendre la nature et le niveau de cette reconnaissance, et de définir les moyens les plus pertinents de faire entendre sa voix vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quels sont les indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez-vous plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ?

- Une reconnaissance juridique, sociale et administrative.

« ... notre reconnaissance nous la devons d'abord à notre présence effective sur le territoire de Kindia. Et de ce fait, nous (Jeunesse) sommes invités à toutes les rencontres qui traitent du développement au social. Nos propositions et préoccupations sont progressivement prises en compte dans le développement des communes en général. A titre d'exemples, je veux citer entre autres : la réalisation/équipement de maison /foyers de jeunes dans au moins trois des dix communes de l'intercollectivité pour l'année 2012, la participation des jeunes aux sessions communales,...

Elle est aussi due à la légalité de notre démarche,.... En effet, le Ministère de la jeunesse s'est inspiré de l'expérience réussie du mouvement associatif de la jeunesse de Kindia pour élaborer sa stratégie de promotion de la jeunesse au niveau national. Ça, qu'on le veuille ou pas c'est l'initiative des associations de jeunesse de Kindia qu'on appelle aujourd'hui Coordination des Associations de Jeunesse de Guinée, à l'image de l'union des associations de Jeunesse de Kindia d'alors.

Sans compter que les associations de jeunesse ne cessent de nous faire sollicitation parce que pour elle, nous sommes leur seul interlocuteur devant les partenaires techniques et financiers.

- Quelles sont les forces et les atouts que vous mettez en avant afin d'assurer votre légitimité dans le dialogue et l'existence d'un « rapport de force productif » vis-à-vis des pouvoirs publics ?

- C'est le respect des procédures et règles de démocratie participative

« ... L'atout principal c'est que la jeunesse constitue la frange la plus importante de la population de Kindia,... Mobiliser et gérer celle-ci suppose le respect des règles et principes établis et dans la plus grande transparence »

- Sur quels mécanismes vous appuyez-vous pour influencer sur les politiques publiques? Parmi les stratégies d'influence que vous avez développées, lesquelles vous ont semblé efficaces et pérennes, et lesquelles avez-vous plus volontiers mises de côté ?
 - Les outils mis en œuvre ont été d'ordres différents : Chaque outil a correspondu au moment et aux objectifs fixés.
 - Animations sur les territoires auprès de la jeunesse locale
 - Ateliers, forum
 - Formations au mouvement association, au leadership de jeunesse
 - Concertations
 - Information radio à destination des zones rurales
- La mobilisation des citoyens est-elle un élément important de votre dynamique de participation aux politiques ? Quels sont les outils de sensibilisation qui vous ont permis cette mobilisation? Quels sont ceux qui vous ont paru moins efficaces ?



PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

RENSEIGNEMENT DES FICHES DE CAPITALISATION AUPRES DU CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE KINDIA(CCOPK)

AXE 2: PARTICIPATION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Février 2013

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Société Civile et Participation, il a été conçu des outils pour favoriser le pilotage, la conduite, la capitalisation et l'échange d'expériences/ pratiques entre les acteurs des différents projets accompagnés.

C'est dans ce sens que se situent les fiches de capitalisation, réparties en trois principaux axes en lien avec les trois années du programme, à renseigner par chaque acteur et à transmettre à l'IRG en vue de l'élaboration d'un rapport synthèse à partager par l'ensemble des acteurs et partenaires du programme.

C'est dans cette démarche qu'il a été organisé à Kindia, le 07/02/2013, une rencontre de travail autour des fiches concernant l'axe 2 « participation aux politiques publiques ». Cette rencontre a réuni, dans le quartier Koliady de la Commune Urbaine de Kindia, Sept (07) producteurs dont trois des facilitateurs du CCOPK au tour des fiches 5 et 6 de l'axe 2 de capitalisation.

Sous la facilitation du responsable du projet « les collectivités locales unies au cœur du développement de la préfecture de Kindia » porté par Coopération Atlantique-Guinée 44, accompagné du Vice président de l'Association, les travaux ont donné les résultats consignés dans les fiches qui suivent.

Fiche capitalisation N°5

SE PRÉPARER AU DIALOGUE : Renforcement des capacités à analyser les politiques et proposer des alternatives

L'effectivité du dialogue entre organisations de la société civile et pouvoirs publics repose bien souvent sur la capacité de ces organisations à développer une capacité d'analyse politique sur les politiques, les acteurs, les normes et les institutions de leur secteur. Elle implique ainsi le renforcement de leurs capacités à formuler des analyses et des propositions constructives. L'enjeu est donc de déterminer à la fois les compétences nécessaires et les moyens les plus pertinents de les renforcer, pour assurer un dialogue constructif et durable. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?
 - - c'est à l'issue d'un long travail d'animation, de concertation que les paysans sont de plus en plus structurés au sein d'organisations paysannes autonomes pour une question de représentativité et de défense de leurs intérêts

«... le renforcement des capacités dont a bénéficié le monde paysan à Kindia nous a permis, tout d'abord, de nous organiser et prendre conscience des défis qui se posent à nous, puis faire émerger des leaders qui, aujourd'hui, sont bien éclairés et assurent bien la défense des intérêts des producteurs qu'ils représentent à toutes les instances de concertation et de décision,..... Jusqu'en 2010 Kindia comptait 09 Unions de producteurs et 02 Coopératives agricoles. Aujourd'hui de par les résultats atteints par les différentes unions, et la place que se taillent les producteurs organisés, nous avons 18 unions et 03 coopératives. Les leaders de ces unions et coopératives, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, travaillent à la consolidation de ces unions pour une meilleure prise en charge des préoccupations des producteurs dans les politiques locales. En même temps nous travaillons à la maîtrise du conflit entre agriculteurs et éleveurs »
 - - C'est à la faveur d'une vaste sensibilisation et un plaidoyer auprès des autorités locales et populations à la base que les producteurs se sont faits entendre et contribuent à la mobilisation pour le développement local

«Grace au soutien technique et financier de Coopération Atlantique –Guinée44 avec qui nous avons signé une convention de partenariat qui nous permet d'organiser la concertation, la mobilisation des producteurs agricoles et nous préparer à dialoguer de façon responsable avec les éleveurs,... grâce donc à ce soutien nous allons dans les communes rurales rencontrer les Maires, les éleveurs et les producteurs pour échanger, définir des stratégies de cohabitation apaisées entre agriculteurs et éleveurs.
 - Il a fallu un large plaidoyer pour faire comprendre l'importance du dialogue aux éleveurs qui sont, quant à eux, peu organisés

«au départ les éleveurs ne voulaient pas du tout entendre parler de nous et de nos activités. Mais étant convaincus que ce conflit, qui fragilisait le tissu social, ne saurait trouver de bonne issue que par les acteurs eux même, nous avons cherché à les convaincre en faisant

comprendre à certains parmi eux, qui nous écoutaient quand même, que c'est seulement lorsque nous allons nous mettre ensemble pour discuter, définir et planifier de stratégies inclusives que nous pourrions sauver nos productions et développer nos actions . Ni eux, ni nous n'avons intérêt dans le conflit. Nous avons plus tôt besoin de mettre en place des principes que tous (producteurs et éleveurs) sont tenus de respecter et faire respecter pour développer nos activités dans la quiétude »

- - Grâce au soutien technique et financier de Coopération Atlantique-Guinée⁴⁴ et à la suite d'un apprentissage de la vie en réseau que les producteurs, appuyés par les élus locaux et les jeunes des Communes Rurales, s'investissent pour maîtriser le conflit entre agriculteurs et éleveurs sur le territoire de l'ensemble de Communes membres de l'intercollectivité.

« Au delà de notre réseau propre à nous producteurs, nous avons appris à être ensemble avec les deux autres acteurs de notre démarche, je veux parler des élus et des jeunes de l'intercollectivité ce qui nous a donné plus de poids dans la gestion du conflit agriculteurs éleveurs....dans le même sens nous avons appris à connaître et maîtriser l'esprit de loi pastorale. Avec l'aide d'un juriste nous avons traduit le code pastoral de la république de guinée en langues Soussou et Poular puis le vulgariser auprès des producteurs à la base »

- Le plaidoyer doit devenir un outil privilégié pour la promotion et la valorisation de nos actions

«...au départ le CCOPK (donc les producteurs) n'était pas membre du Conseil Préfectoral de Développement (CPD) en dépit de tout le travail et notre engagement sur le territoire. Aux sorties de la première session du CPD, session à laquelle nous n'avions pu prendre part, nous avons aussitôt organisé une rencontre entre nous pour tirer les leçons et trouver les moyens pour relever ce déficit lancé à nous. Ainsi, nous saisi les autorités locales pour réclamer notre place dans la démarche. De négociations en négociations, aujourd'hui nous sommes conviés à toutes les rencontres du CPD et avons obtenu un droit de vote....dans ces démarches nous avons été soutenus par les jeunes et les élus qui sont nos partenaires dans le cadre de l'intercollectivité.

Un autre exemple : lorsque nous avons initié ce cadre de concertation, il nous a fallu de sérieuses démarches d'explications pour faire comprendre aux administrateurs de la Fédération des organisations Paysannes de la Basse Guinée(FOPBG) que le CCOPK n'avait aucune prétention de se substituer à la FOPBG

- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?

- La principale difficulté rencontrée dans la gestion du conflit agriculteurs/agriculteurs est due à la faible organisation des éleveurs sur le territoire.

« ... lorsqu'il nous a été de traduire le code pastoral en langues du terroir et au cours des premières séances de sa diffusion nous avons été confrontés à la réticence des éleveurs. Mais au fait c'est parce qu'ils ne sont pas suffisamment structurés. Ils ont une union au niveau préfectoral mais la base est quasiment déserte alors que le travail proprement dit se fait à la base. Ce qui nous a causé d'énormes difficultés au départ parce que pour évoquer le problème, il fallait à nos yeux des interlocuteurs informés et ayant perçu le sens de la démarche. Il nous a fallu un bon bout de temps pour trouver quelques éleveurs.

- Une seconde difficulté est due à la disproportion des niveaux de compréhension des enjeux et responsabilités chez les producteurs tout comme chez les éleveurs

« Nous n'avons pas la même façon de voir les choses. Chez les producteurs agricoles, il y en a qui sont très réactifs. Pour la moindre attaque de leurs exploitations par des animaux...c'est une réaction très violente des fois...Il nous a fallu travailler auprès de ces producteurs pour les amener à recourir au CCOPK et jamais se rendre justice. Quant aux éleveurs, ils ont souvent fait recours à la gendarmerie dont l'intervention complique très souvent le problème. Nous l'avons dit au début de cet entretien, les éleveurs doivent être accompagnés afin qu'ils construisent une voix collective et qu'ils aient des interlocuteurs de leur profession »

Une autre difficulté est due à la concurrence entre le CCOPK dont la mission avoisinerait celle de la FOPBG mais se distingue d'elle.

Enjeu de légitimité entre les leaders des deux organisations... risques de tensions, et de brouillage entre le local et l'organisation régionale... Le dialogue renforcé par les textes de référence est la méthode privilégiée.

« ...Autre difficulté, le CCOPK a en face La Fédération des Organisations Paysannes de la Basse Guinée... Et je me posais assez de questions : est-ce que nous avons la même compréhension de la chose ? Comment faire pour éviter des conflits de compétence ? a ces questions, nous avons pris de l'avance, on est sur la bonne voie, parce qu'il y a eu une série de rencontres de concertations avec les administrateurs de la FOPBG grâce à l'appui technique et financier de CA-Guinée⁴⁴ ... On a reprécisé les missions l'un et de l'autre...il y avait même les cadre du Ministère de l'Agriculture, ... en fait, on avance par le dialogue »

- Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?
 - Besoin d'acquérir une bonne maîtrise du plaidoyer... renforcer la maîtrise des textes règlementaires : lois L013 et L014 régissant les associations en République de Guinée, le code pastorale et le Code des collectivités locales

« ... Bien sûr, l'un de nos outils demeure le plaidoyer... Il faudrait que chaque famille d'acteurs (producteurs et éleveurs) ait ces compétences... Pas seulement au niveau supérieur, mais au niveau de la base... Les producteurs locaux, qu'on les forme à ce type de combat. Tous les jours on a besoin de renforcement de capacités... on a besoin de se former, de s'informer pour bien défendre chaque cause..... »

Fiche capitalisation N°6

ÊTRE RECONNU COMME INTERLOCUTEUR : Reconnaissance et outils d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics

Dans la plupart des dynamiques engagées, les pouvoirs publics sont parties prenantes à part entière de la dynamique de dialogue et se placent dans une attitude d'ouverture et de collaboration étroite avec les OSC. Cette ouverture au dialogue peut être liée à la reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ces OSC, notamment quand celles-ci prennent part à la mise en œuvre d'une politique. Elle peut également témoigner d'une reconnaissance de leur légitimité à se faire les porte-voix de certaines populations, certaines filières, etc.

Il est dans tous les cas fondamental de mieux comprendre la nature et le niveau de cette reconnaissance, et de définir les moyens les plus pertinents de faire entendre sa voix vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quels sont les indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez-vous plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ?

- Une reconnaissance juridique, sociale et administrative.

« ... Le CCOPK est reconnu au niveau de la localité... On est dans l'intercollectivité...dans le CPD on a droit de vote.... Notre enracinement sur le territoire et la pertinence des actions que nous menons avec les partenaires Techniques et Financiers au bénéfice des producteurs et populations à la base renforce cette reconnaissance.... A titre d'exemple, aujourd'hui nous sommes sollicités et par les producteurs et par les éleveurs lorsqu'il y a un problème dans une localité...c'est dire que nous sommes les interlocuteurs des paysans à Kindia »

- Quelles sont les forces et les atouts que vous mettez en avant afin d'assurer votre légitimité dans le dialogue et l'existence d'un « rapport de force productif » vis-à-vis des pouvoirs publics ?

- C'est notre ancrage sur le territoire

« ... Notre principal atout est que le CCOPK est fortement ancré sur le territoire. Force est de constater qu'aujourd'hui, grâce à notre action, il y a beaucoup moins de tensions, de conflits au sein des communes... Je pense que le CCOPK a su créer la cohésion sociale sur le territoire.

- Sur quels mécanismes vous appuyez-vous pour influencer les politiques publiques ? Parmi les stratégies d'influence que vous avez développées, lesquelles vous ont semblé efficaces et pérennes, et lesquelles avez-vous plus volontiers mises de côté ?

- Les outils mis en œuvre ont été d'ordres différents : Chaque outil a correspondu au moment et aux objectifs fixés.

Animations sur les territoires auprès des producteurs

Ateliers, forum

Formations, structuration, appui à l'émergence du leadership paysan

Concertations

Information/sensibilisation par la radio à destination des zones rurales

- La mobilisation des citoyens est-elle un élément important de votre dynamique de participation aux politiques ? Quels sont les outils de sensibilisation qui vous ont permis cette mobilisation? Quels sont ceux qui vous ont parus moins efficaces ?

FICHE DE CAPITALISATION - Processus

CFSI Programme SCP 2

Rappel sur les fiches de capitalisation

Afin de croiser les expériences de chacun des projets engagés au sein du programme Société Civile et Participation 2010-2013, nous proposons un cadre commun et permanent de questionnement.

Ce cadre commun se structure autour de deux axes de réflexions, chacun constitué de 4 grandes « fiches de capitalisation » qui reprennent les interrogations exprimées par l'ensemble des partenaires du programme. Une fiche complète les questionnements sur le processus de capitalisation en tant que tel, mené par le projet.

- *Pour les quatre projets pluriannuels du programme SCP :*

Chaque projet est amené à répondre à ces questionnements en deux temps :

- Au cours de l'année 1 (2011-2012), le CFSI demande aux partenaires de proposer des éléments de réponses pour les 4 fiches de l'Axe 1 « Construction d'une voix collective ».
- **Au cours de l'année 2 (2012-2013)**, le CFSI demande aux partenaires de proposer des éléments de réponses pour les **4 fiches de l'Axe 2** « Participation aux politiques publiques » ainsi que pour **la fiche de capitalisation - processus** sur les modalités et impacts de la capitalisation.

Cet exercice annuel de capitalisation accompagnera les autres éléments de reporting annuels prévus par le programme SCP.

- *Pour les projets financés annuellement par le programme SCP :*

Chaque projet est amené à choisir parmi les fiches de capitalisation les plus pertinentes pour son projet et à répondre à **quatre fiches au minimum**, qu'elles soient de l'axe 1 ou de l'axe 2, ainsi qu'à **la fiche de capitalisation – processus** sur les modalités et impacts de la capitalisation.

Cet exercice de capitalisation accompagnera les éléments de reporting finaux prévus par le programme SCP.

Le format prévu pour l'écriture de chacune de ces fiches de capitalisation est d'environ deux pages. Il ne s'agit donc pas de présenter de nouveau l'initiative et les activités mais bien de mettre en avant les éventuels obstacles et difficultés rencontrées ainsi que les solutions innovantes développées pour y faire face.

Les questions proposées dans les fiches de capitalisation sont avant tout formulées à destination du partenaire au Sud, mais s'adressent également à l'organisation française, directement et chaque fois qu'elles font sens pour elle. La rédaction de ces fiches est donc conçue comme un exercice commun de l'organisation française et de son partenaire au Sud.

Fiche capitalisation - PROCESSUS

MODALITÉS ET IMPACTS **du processus de capitalisation**

Démarche

- un processus de capitalisation conçu et mené par » et « pour » les acteurs
- un processus permanent, collectif et évolutif
- une capitalisation pensée comme une méthodologie autant que comme un contenu

Objectifs

- renseigner les modalités de réalisation de la capitalisation au sein de chaque projet (relier méthodologie et contenu, comprendre les spécificités de chaque projet, identifier des points d'obstacle ou d'innovation méthodologiques ou de contenu)
- analyser l'impact de la capitalisation sur les projets eux mêmes (en termes de conduite du projet, de dialogue interne, d'impact sur les politiques publiques et d'acquisition d'outils de savoir et de partage de connaissance à partir de l'expérience)

I- MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA CAPITALISATION

- Comment s'est déroulé le processus de capitalisation au sein de votre projet ? Quelle mobilisation, quelle méthodologie, quelle temporalité, quel dialogue ce processus a-t-il impliqué en interne ?

La méthodologie adoptée s'est faite par la tenue d'ateliers animés par le responsable du projet sur la base des fiches de capitalisation (rappel du processus global, compréhension des axes de questionnement, discussion – partage sur chaque de chaque questionnements). Les ateliers ont réuni pour chaque axe de la capitalisation les différents acteurs , d'abord au sein de leur propre organisation (2 ateliers avec le CCOPK pour les organisations professionnelles paysannes/ 2 ateliers avec les administrateurs de la CAJEG Kindia pour les organisations de jeunesse/ 2 ateliers avec les élus communaux pour la démarche de mutualisation entre les collectivités locales), puis collectivement pour capitaliser sur la dynamique pluri acteurs engagés (2 ateliers regroupant des membres de l'inter collectivité issus du collège des collectivités locales et du collège de la société civile).

Un appui au responsable de projet dans ce processus de capitalisation a été apporté par la directrice et un administrateur de Coopération Atlantique Guinée 44. Cet appui s'est matérialisé par des entretiens individuels et collectifs en France et en Guinée avec des membres de l'inter collectivité.

Les échanges des ateliers et entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement ou partiellement selon les cas pour renseigner les fiches et constituer un fonds documentaires à exploiter par l'association pour capitaliser sur la dynamique engagée dans le cadre de SCP qui se poursuivra au-delà du projet.

Ces temps ont permis collectivement un partage d'information, de vision dans le jeu de questions –réponses qui a pu en découler sans qu'ils ne permettent réellement un temps de dialogue.

- Quelles contraintes en termes de contenu (Ex : compréhension des questionnements, compréhension de la démarche),en termes de moyens (Ex : moyens matériels, financiers, ressources humaines, disponibilité, résistance des acteurs au dialogue, etc.) et en termes de temps ?

Les contraintes ont davantage étaient ressenties sur les contenus et sur la temporalité que sur les moyens.

Sur les contenus : les questionnements n'ont pas été reformulés par l'association ou les partenaires au regard du contexte et de la problématique en jeu. Ainsi la principale contrainte rencontrée dans le processus de capitalisation a été la compréhension des questionnements par rapport à l'expérience vécue des acteurs de la dynamique d'inter collectivité. En effet les questionnements généraux de la capitalisation, communs à plusieurs projets, ne prenaient pas forcément en compte la dynamique pluri acteurs et le contexte de création d'un organe politique de l'expérience de Kindia. C'est ce qui a notamment induit dans la méthodologie adoptée la conduite de la capitalisation à plusieurs niveaux c'est-à-dire au niveau de chaque acteur et au niveau de la dynamique pluri acteurs.

Sur la temporalité : l'inter collectivité est une dynamique en construction, en formalisation, les questionnements de la capitalisation arrivent sans doute trop tôt. Les acteurs n'ont pas encore assez d'acquis en commun pour prendre du recul sur leur parcours collectif qui est en cours. Néanmoins, ces questionnements à cette organisation naissante participent au renforcement du collectif dans la recherche d'une vision commune, d'une stratégie commune...

- Quelles attentes et insatisfaction vis à vis de la coordination de la capitalisation par l'IRG ? Vis à vis du dialogue avec le CFSI ?

Il y avait une attente à l'égard du rapport pays qui selon nous devait enrichir le processus de capitalisation en permettant aux acteurs locaux de situer leur démarche dans le contexte national.

Par ailleurs, il nous a semblé que l'intervention de l'IRG à travers l'atelier d'étudiants, en l'occurrence la mission de Sidiki auprès des acteurs, ne s'est pas suffisamment articulée / coordonnée avec les travaux conduits pour la capitalisation par l'association. Nous aurions souhaité plus d'informations sur les objectifs d'intervention de l'IRG et les complémentarités recherchées entre les travaux conduits par l'association porteuse du projet et les partenaires, et ceux conduits par l'IRG auprès des partenaires.

- Autres points que vous souhaiteriez soulever quant aux modalités de réalisation de la capitalisation



II- IMPACT DE LA CAPITALISATION

- Comment évaluez-vous l'utilité de la capitalisation pour le projet ?

Pour le projet la mise en valeur de certains concepts a permis aux acteurs de s'approprier ce questionnement.

C'est la première expérience du genre pour l'association et les partenaires d'un processus de capitalisation tout au long du projet. Aussi il nous semble qu'elle a permis une expérience d'appropriation de ce qu'est l'exercice de capitalisation. Ainsi il nous semble que son utilité est d'avoir permis de faire se rencontrer les acteurs pour échanger sur le vécu et faire s'exprimer des idées, des points sur lesquels le projet peut s'appuyer pour poursuivre l'accompagnement de la dynamique, en dehors des temps de rencontres plus opérationnelles ou fonctionnels de ces acteurs. Aussi, cette capitalisation conduite notamment auprès des membres de l'inter collectivité est certainement un outil de plus pour renforcer l'interconnaissance des acteurs, leur expression au sein du collectif et l'expression de points de convergences, d'intérêts communs qui pourraient trouver une réalisation dans l'inter collectivité.

- Quel impact sur la conduite du projet ? Les questionnements de la capitalisation ont-ils servi le projet dans la définition ou la réalisation de ses objectifs ? Le processus de capitalisation a-t-il facilité le dialogue interne etc. ?

La capitalisation a eu un impact sur l'intégration de la démarche en cours, le partage d'une vision et d'enjeux communs. Elle a favorisé un cadre d'expression d'idées qui peuvent conditionner des stratégies.

Pour exemple les derniers ateliers menés sur la capitalisation ont fait émergé une attente des organisations paysannes à l'égard d'une structure comme la Coordination des Associations de Jeunes de Kindia pour que la formation à la vie associative des jeunes en milieu rural soit connectée avec la « vie rurale » et le rôle qu'y jouent les organisations paysannes. Cette expression des organisations paysannes peut être le démarrage d'une stratégie commune ou de rapprochement entre les OP et les Associations de Jeunes sur les enjeux de la participation sociale, économique et politique des jeunes en milieu rural.

- La capitalisation a-t-elle permis de mettre en place des nouveaux outils de questionnements et/ou de méthodologie de production de connaissances à partir de l'expérience ?

- Pour CA Guinée 44 cette capitalisation est une démarche nouvelle de questionnements des partenaires par une équipe mixte salariés/administrateurs. Donc en effet il a fallu introduire une méthodologie nouvelle de production de connaissances à l'interne.
- Elle contribue à l'analyse de la pratique en cours, et à la réflexion quant à notre positionnement.
- Elle a permis à l'association, à travers les personnes qui se sont impliquées sur la capitalisation, à développer des dispositions d'écoutes à l'égard de nos propres pratiques et de celles de nos partenaires pour retenir ce qui est capitalisable.

- Quel impact plus spécifiquement sur votre dialogue avec les pouvoirs publics et sur les politiques publiques ?

Plus généralement la capitalisation a-t-elle permis de réorienter, de modifier l'action prévue initialement ?

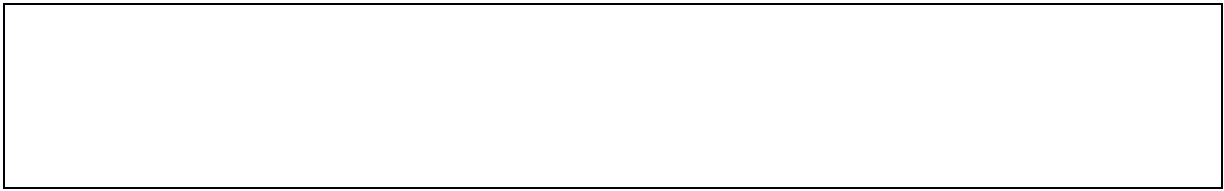
- Il n'est aujourd'hui possible de répondre sur l'impact réellement quant au dialogue avec les pouvoirs publics. Ce que l'on peut dire c'est qu'aujourd'hui l'inter collectivité de Kindia est vécu par ses acteurs et en particulier les collectivités locales comme un outil de plaidoyer auprès de l'Etat pour que soient accordés des moyens à la décentralisation et donc aux collectivités locales.
- Il semble que l'outil de plaidoyer que représente l'intercollectivité est vécue comme une fonction nouvelle par les collectivités locales. Il se peut que cette vision découle des échanges engagés dans la démarche de capitalisation

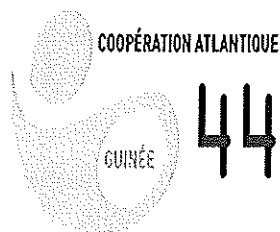
- Quelles propositions d'amélioration ou d'innovation pour un meilleur impact de la capitalisation sur le projet ?

- La co-construction localement avec les partenaires permettrait une meilleure appropriation de la démarche de capitalisation et pour l'IRG un plus grand ancrage de la capitalisation dans le contexte local
 - Des réunions/rencontres plus fréquentes entre les différents acteurs permettraient une meilleure appropriation de la démarche multi-pays.
-
- Autres points que vous souhaiteriez soulever quant à l'impact de la capitalisation
-
- Comment donner aux acteurs les moyens de l'analyse, de l'appropriation des travaux de la capitalisation. Un séminaire final va avoir lieu en France mais quels peuvent être les outils que s'approprient ceux qui y participeront pour leur donner les moyens d'une restitution auprès de leurs pairs localement :
 - une restitution locale accompagnée par l'IRG ?
 - Une animation par l'IRG auprès des associations porteuses des projets pour les accompagner sur l'appropriation de l'outil final et son exploitation ?

REMARQUES:

Quelles remarques additionnelles souhaiteriez-vous formuler quant à la capitalisation en général ?





**ATELIER DE CAPITALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN
PLACE DU CCOPK (CADRE DE CONCERTATION DES
ORGANISATIONS PAYSANNES DE KINDIA).**

Ce lundi 17 octobre 2011 S'est tenu dans la salle de conférence de l'ONG SARA à Kindia , l'atelier de capitalisation du processus de mise en place du CCOPK (Cadre de Concertation des Organisations Paysannes de Kindia), qui a regroupé 70 participants venant des 11 unions et 3 coopératives des producteurs que compte la préfecture de Kindia.

Organisée par le CCOP/K avec l'appui technique et financier de Coopération Atlantique Guinée 44, la rencontre a été présidée par le Président du Bureau Provisoire de l'Intercollectivité

Les Objectifs de la rencontre :

Outre la capitalisation du processus de mise en place du CCOP/K, la rencontre visait à favoriser l'échange et la concertation entre les leaders des OP sur la place, les enjeux et perceptions des producteurs du processus de mise en place et de formalisation de l'intercollectivité.de Kindia.

L'enthousiasme des participants face à l'importance de la rencontre leur a permis, à travers alternance de travaux de groupes et de plénières, d'aborder et échanger sur les aspects suivants :

- Donner réponse à toutes les questions relatives à l'axe 1 : « **construction du CCOP/K** » (cf **fiches de capitalisation**)
- Envisager les actions concrètes à mener par les leaders des OP membres du CCOP/K auprès des organisations (groupements) à la base dans le cadre de la mise en place de l'intercollectivité
- Responsabiliser des leaders sur les actions identifiées
- Mieux impliquer les leaders des OP dans la vie et la gestion des collectivités par leur participation à l'élaboration et au contrôle des politiques locales.

Tout au long de l'atelier, la démarche qui a été adoptée par le modérateur a favorisé de véritables échanges et partages. Ce qui nous a conduits entre autres d'informer et sensibiliser les leaders paysans pour une meilleure implication dans la vie des collectivités locales, et au remplissage de la fiche de capitalisation ci-après :

O

Q. Comment s'est déroulé le processus de construction du CCOPK entre ses membres ?

R. Sur initiative de certains leaders des unions de maraîchers de Kindia, union de groupement de femmes productrices de Bangouya et l'union de producteurs vivriers de Kindia.

Suite au manque d'harmonisation des actions menées par les opérateurs évoluant dans la préfecture et la non couverture de certaines zones de productions.

Et face aux constats ci hauts cités, 3 rencontres de partages d'information ont eu lieu à Bangouya, Komoya et à Kindia avec la participation des 10 organisations faitières de la préfecture.

Au terme de la 3^{ème} rencontre, les participants se sont accordés à mettre en place une plate forme de concertation. Cette plate forme prit le nom de : Réseau des Organisations Paysannes pour l'Appui au Développement de Kindia (ROPADEK).

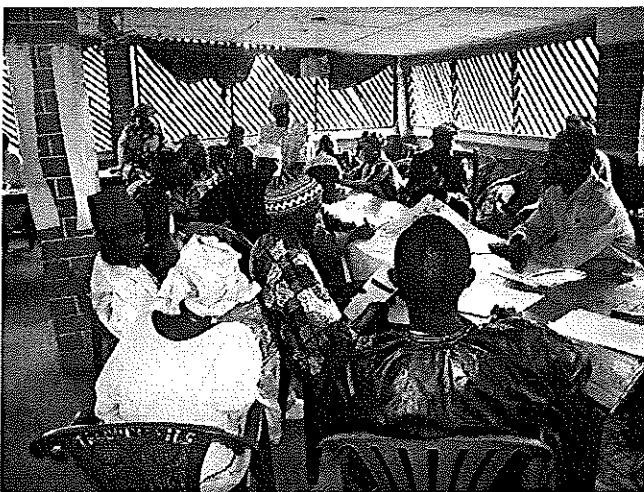
De multiples contacts ont été initiés par les membres au niveau des partenaires techniques et financier d'appui au développement.

Malgré ces démarches le ROPADEK n'a pas trouvé un accueil enthousiaste auprès de ceux-ci.

La FOP-BG le considérait d'ailleurs comme une structure rivale, avec les mêmes missions créant une confusion dans le monde des OP en quête d'unité et d'identité.

Les divergences autour du ROPADEK se sont aggravées avec la création de la même structure dans la préfecture voisine (Forécariah) par les unions adhérentes à la FOP-BG. Face à ces difficultés /crises, l'APEK et la FOP-BG ont jugé utile d'organiser un forum le 26 et 27 mars 2007 avec la participation des OP de Kindia, la FOP /BG, la DAOP, la CNOPG, les structures d'appui au développement et les STD.

A l'issue de ce forum, un consensus a été trouvé pour la dénomination, les missions et les objectifs du ROPADEK transformé en CCOP/K.



Q. Quels sont les aboutissements de ces rencontres, les produits : charte, convention ?

R. Changement de nom : de ROPADEK on est au CCOP/K (Cadre de Concertation des Organisations Paysannes de Kindia)

Redéfinition des missions et objectifs

Redéfinition de la vision même du mouvement

Q. Quelles difficultés avez-vous rencontré au cours de cette construction ?

O

R. Elles sont nombreuses et diversifiées mais les plus importantes sont entre autres faits : Certaines unions ont voulu se radicaliser sur la position du ROPADEK, par contre d'autres ont suggéré de favoriser le dialogue et la concertation pour résoudre la crise entre la FOPBG et le ROPADEK.



Q. Comment avez-vous dépassé les conflits ?

Pensez-vous qu'il existe encore des perceptions différentes de l'identité, des valeurs et objectifs poursuivis entre les différents membres du CCOP/K ?

R. Oui, jusqu'ici il ya des unions qui tiennent à institutionnaliser le mouvement alors que ce rôle est dévolu à la FOP-BG qui est la

structure faîtière au niveau de la région.

Q. Quels rôles peut jouer le CCOPK dans le fonctionnement des unions membres ?

R. Accompagnement de celles-ci dans l'obtention des reconnaissances et légitimité administrative (Statuts, RI et Agrément)

L'appui aux unions pour leur adhésion à la FOPBG

L'appui à la mobilisation des cotisations annuelles par union à la FOPBG

L'appui à la mobilisation des ressources internes au niveau des unions

Organisation de l'achat groupé des intrants agricoles

Q. Comment chacune des unions perçoit elle sa participation dans la démarche du CCOPK ?



R. Chacune des unions est représentée l'ors des concertations, elle est écoutée et son point de vue est discuté, amandé et validé par l'ensemble des unions membres

Q. Quel a été le rôle de CA-

Guinée 44 dans cette construction ?

O

R. En tout cas l'initiative est venue de nous producteurs organisés. Ensuite nous avons contacté plusieurs autres partenaires pour nous apporter des appuis techniques et financiers nous permettant de donner sens et naissance à notre initiative. Ainsi des partenaires nous ont appuyés dans ce cadre et parmi eux, il faut le souligner CA-Guinée44 nous a été d'un apport remarquable.

Son rôle a concerné essentiellement à :

- l'appui à la mobilisation de ressources.
- l'appui technique à travers l'APEK

Q. Ce rôle joué par CA-Guinée 44, a-t-il évolué ?

R. Oui ! très considérablement parce que actuellement nous sommes partenaires. Nous ne sommes plus des simples bénéficiaires des appuis de tel ou tel projet, programme, institution.....

Q. Comment ce rôle a-t-il évolué ?

R. En rapprochant davantage les producteurs des élus locaux

Appui conseil.

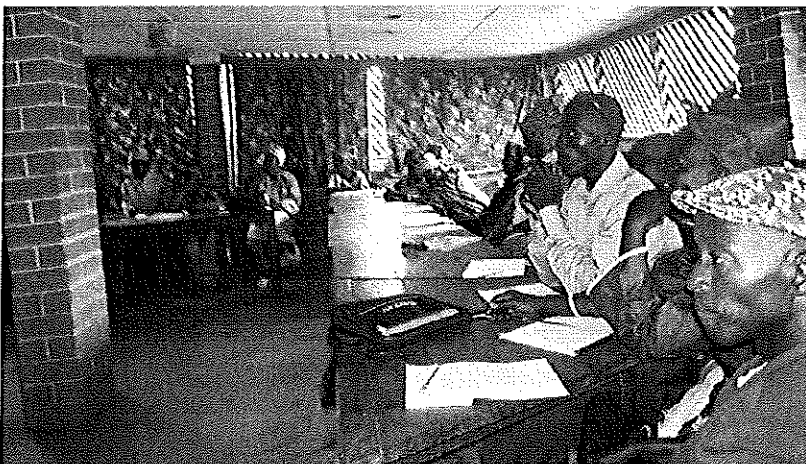
Q. comment CA-Guinée 44 perçoit il son rôle dans la mise en place du CCOP/K ?

CA Guinée 44 perçoit son rôle dans le CCOPK comme une réussite, il considère notre mouvement comme un interlocuteur direct et incontournable.

Q. Quelle est la vision de CA-Guinée 44 sur le CCOP/K ?

R. Associer les producteurs (CCOPK) dans les actions de développement et les rapprocher des élus est une préoccupation que nous partageons régulièrement avec CA-Guinée44.

Faire de lui un outil de développement agricole et de définition de politiques publiques locales en matière de développement rural.



Q. Comment cet objet social a-t-il évolué ?

R. Au départ, il était axé sur la représentation des producteurs. Aujourd'hui, nous gérons un des conflits les plus récurrent dans la région, c'est le conflit agriculteurs et éleveurs qui

déchire et fragilise le tissu social. Grâce à nos actions de sensibilisation, ces conflits trouvent des solutions de façon concertée et consensuelle.

O

Ce qui fait qu'aujourd'hui nos facilitateurs sont toujours sollicités par non seulement les producteurs agricoles mais aussi les éleveurs dans les communautés conflictuelles.

Aussi nous assurons la défense des intérêts de producteurs.

Nous appuyons les unions membres dans la gestion des conflits internes aux unions et avec le groupement.

Q. Comment parvenez-vous à renforcer l'ancrage social de votre action collective vis-à-vis des populations locales ?

R. Les actions que nous menons sur le territoire sont tangibles et visibles partout. Ce qui fait que nous sommes présents aux chambres préfectorale et régionale d'agriculture.

Nous négocions et mettons en œuvre des projets et programmes au bénéfice de toutes les populations. Tels que l'aménagement des bas-fonds, la construction des magasins de stockage, la conduite des recherches scientifiques en agriculture,.....

Q. Quels sont les outils d'information, de mobilisation et de mise en débat de vos positions qui vous permettent d'être entendus et vus à large échelle.....

Ah ! Il y a la radio rurale, notre présence aux différentes instances de prise de décision (FOPBG, Chambres Régionale et préfectorale d'Agriculture, Service Préfectoral de Développement, Conseil National des Organisations de la Société Civile), organisation des cadres de concertation.

Q. Quels autres outils pouvez-vous mettre en place pour mieux être vus et entendus ici et ailleurs ?

R. Diversification du partenariat

Mise en réseau de notre cadre de concertation avec d'autres acteurs dans d'autres horizons.



Q. Existe -t-il des dynamiques de même nature que le CCOP/K à Kindia, si oui comment articuler vous vos actions ?

R Tout au début de la rencontre moi-même je vous

racontais au départ les hostilités qui nous opposaient à la FOPBG. Faut-il le rappeler ? Alors nous avons connu un début très difficile en raison de la ressemblance de nos actions à celles de la FOPBG. Mais je vous dis que nous avons toujours utilisé la concertation pour

O

résoudre nos divergences. Au départ c'était tendu, mais à présent chacun a compris et reconnu la place de l'autre.

Q. Comment parvenez-vous à éviter L'instrumentalisation politique négative du CCOPK ?

R. Nous, nous sommes apolitiques et c'est pourquoi nos recherches de financement sont toujours orientées vers les partenaires techniques et financiers reconnus et légalement installés, mais jamais auprès de l'Etat ni d'un parti politique.

Pendant nos rencontres, nous sensibilisons nos unions membres de se méfier de la politique politicienne.

Q. Avez-vous été confrontés à ce risque d'instrumentalisation ?

R. Oui ! Par quelques élus de la FOPBG lors des présidentielles passées, ils ont voulu que nous battions campagne pour un parti politique. Ils nous ont beaucoup menacés mais nous sommes restés sereins.

Q. Comment avez-vous contourné cela ?

R. On a rencontré nos leaders paysans puis leur avons expliqué des risques que cela fait encourir on a donc mis en garde nos leaders et étendu la sensibilisation au niveau des membres.

Q. Comment abordez-vous l'autonomisation vis-à-vis de CA-Guinée 44 ?

R. Au vu de nos moyens (unions groupements) c'est un processus à long terme. Bien que nous ayons la volonté, nous avons des difficultés relatives à notre autonomie. Nous entendons être autonomes en organisant mieux la mobilisation des ressources internes au niveau des unions membres. Favoriser la prise en compte des préoccupations des producteurs dans les Plans de Développement Local des collectivités

Etant reconnu au niveau préfectoral, nous entendons aider à l'amélioration des revenus des unions et promouvoir une meilleure répartition entre les unions à la base, le CCOP/K et la FOP/BG

Q. Est-ce que vous êtes confrontés à des défis d'autonomie vis-à-vis d'autres partenaires (interlocuteurs locaux, organisations de la société civile, partenaires internationaux)?

R. Oui ! La FOP/BG qui est la faitière des producteurs unis au niveau de la région recouvre les cotisations auprès des unions mais elle n'assure pas la répartition comme il devrait être. Ainsi le CCOP/K est confronté à ce défis de mobilisation de ressources due au fait que les unions ne peuvent pas payer double cotisation.

Le CCOP/K a toujours réclamé une place dans le Conseil Préfectoral de Développement qui est un outil de développement mais qui malheureusement marginalise les producteurs agricoles dans la répartition des fonds alloués au développement socio-économique de la préfecture, alors l'exploitation minière qui génère ce fonds, détruit dangereusement les domaines et autres potentiels agricoles.

O

Q. Comment maintenez-vous votre autonomie face à ces acteurs et défis ?

R. Par notre encrage et reconnaissance dans les actions de développement des zones de production.

Notre engagement à accompagner les producteurs dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques locales

Notre présence à toutes les rencontres et lieux d'échanges.

La persévérance dans la réclamation des droits des producteurs lors des rencontres communautaires, préfectorales, régionales et même nationales.

Q. Avez-vous envie/souhaitez vous donner un cadre formel au CCOP/K ?

R. Si vous nous avez bien suivis au départ de notre conversation, cette question ne se pose plus. Nous vous disions tout au début de l'entretien que nous avons été confrontés à cette difficulté de formalisation. Pourquoi alors reculerions-nous devant nos droits. Ce n'est qu'une question de temps que ça peut prendre mais c'est sûr et certain qu'on adviendra à la formalisation du CCOP/K

Q. Est-ce qu'il y a des risques ou tension que le cadre formel n'entrave le dialogue avec la FOP/BG notamment ?

R. Les dangers liés à cette formalisation sont essentiellement centrés sur le conflit d'attribution entre le CCOP/K et la FOP/BG

Il faut cependant signaler que nous œuvrons en synergie avec la FOP/BG pour réduire les tensions, risques et incompréhensions.

Faut-il le rappeler, lors du Diagnostic Institutionnel de la FOP/BG, nous avons profité pour dénoncer le centralisme institutionnel de celle-ci et, du coup, l'une des recommandations fortes de ce diagnostic était que cette institution se mette en phasage avec le processus de décentralisation du pays. Un véritable ouf de soulagement pour le CCOP/K.

Q. Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'identification de vos participants et des représentants du CCOP/K ?

R. Pas de difficultés majeures à part le taux important d'analphabétisme des producteurs. C'est d'ailleurs l'un des critères fondamentaux pour être Facilitateur du CCOP/K.

Q. Les Critères de choix de nos facilitateurs sont :

R. Etre lettré

Appartenir à une organisation paysanne membre du CCOP/K

Etre disponible

Le volontariat

Avoir une capacité de communication

O

Avoir de larges connaissances de la Lettre de Politique de Développement Agricole
LPDA

Q. Comment définissez-vous la position de Coopération Atlantique-Guinée 44(CA-Guinée44) par rapport au CCOP/K ?

R. CA-Guinée 44 est l'un de nos partenaires techniques. Il nous assiste en jouant un rôle d'accompagnement de nos activités, initiatives et dynamiques.

Q. Est-il à l'initiative de la mise en place du CCOP/K ?

R. Non

C'est plutôt nous producteurs qui avons initié et avons sollicité l'appui de CA-Guinée 44.

C'est par une note de réelle satisfaction que le président du bureau provisoire de l'intercollectivité, Elhadj Yaya Keïta, a prononcé les mots de clôture avant de lever la séance aux environs de 17h30mn.